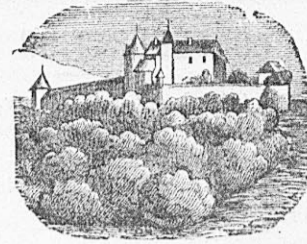




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

En Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 31 octobre 1902.

ORIGINE DES FOIRES ET DES MARCHÉS

L'origine des foires et des marchés se perd dans la nuit des temps. Dès le jour où deux ou trois acheteurs et vendeurs se coudoyèrent sur une place publique ou dans la rue, on peut dire que les foires et marchés furent créés.

Si nous consultons les annales romaines, nous voyons que cet usage était aussi ancien que Rome même. Dans cette ville, les foires avaient lieu de neuf en neuf jours et les habitants de la campagne y apportaient le produit de leur agriculture. Peu à peu, cet usage se répandit dans les provinces voisines, puis dans les lieux éloignés.

Quant au droit qui le consacrait, on l'a fait dépendre tantôt de la coutume et de la possession, tantôt de la simple décision des notables d'une communauté ou des ordonnances des consuls, mais le plus souvent de celles du Sénat. L'empereur Claude, voulant établir des droits de foires sur quelques-unes de ses terres, en demanda la permission aux consuls. Plin le jeune, dans ses *Lettres*, dit qu'un personnage, qui avait rempli la charge de préteur, demanda au Sénat l'obtention d'une semblable concession.

Jusqu'à quand le Sénat et les consuls eurent-ils le monopole des foires et marchés? Comment ce droit passa-t-il à d'autres? Mystère.

Ce droit fut enfin dévolu aux empereurs, c'est ce que nous font connaître les *lois romaines*. L'une d'elles, de Valentinien, confirme le droit fondé sur l'ancien usage et sur la possession. Elles mettaient à couvert les marchands qui se rendaient à ces foires, des vexations et des excitations arbitraires de ceux qui avaient droit de les assembler.

Pendant le moyen âge, le droit de foire continua

à faire partie des droits régaliens, c'est-à-dire des attributions du pouvoir souverain. Comme toutes les prérogatives féodales, il devint l'objet de concessions et de transmissions successives.

Dans la révolution communale qui, dès le XIII^e siècle particulièrement, donna à nos contrées un nouveau caractère politique en affranchissant le laboureur de la servitude seigneuriale, les chartes de libertés, octroyées de gré ou de force, contiennent souvent des dispositions relatives au droit de foire; elles concèdent ce privilège aux communes naissantes. Le comte Edouard de Savoie, par exemple, accorde à la bourgeoisie de Conthey la faveur d'ouvrir un marché hebdomadaire (1324) et en confirmant la même année les franchises de Saint-Brancher, il crée dans ce bourg une foire nouvelle.

Mais, au milieu des luttes incessantes qui troublèrent les siècles du moyen âge, les marchés n'offraient pas toujours aux étrangers toute la sécurité désirable.

La ville de Laon qui, à la fin du XI^e siècle, était l'une des plus importantes du royaume de France, était devenue le théâtre des plus grands désordres. « Les nobles et leurs serviteurs exerçaient contre les bourgeois le brigandage à main armée. Les rues de la ville n'étaient point sûres la nuit, ni même le jour, et l'on ne pouvait sortir de chez soi sans courir le risque d'être arrêté, volé ou tué. Les bourgeois, à leur tour, suivant l'exemple de la classe supérieure, exerçaient des violences sur les paysans qui venaient au marché de la ville, soit pour vendre, soit pour acheter. Ils les attiraient, sous différents prétextes, dans leurs maisons et les y tenaient emprisonnés, comme faisant les seigneurs dans leurs châteaux-forts, jusqu'à ce qu'ils eussent payé rançon. » (A Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*).

Cependant, les seigneurs suzerains, pour favoriser les places de marché, inséraient quelquefois, dans les franchises concédées, certaines prescriptions, renouvelées de la loi romaine, qui semblaient protéger le marchand étranger contre la violence et la rapine.

La Charte communale de Bauvais, rédigée en 1102, contient à ce sujet l'article suivant :

« Si quelque marchand étranger vient à Bauvais, pour le marché, et que quelqu'un lui fasse tort ou injure dans les limites de la banlieue, si plainte en est faite au majeur et aux pairs et que le marchand puisse trouver son malfaiteur dans la ville, le majeur et les pairs en feront justice, à moins que le marchand ne soit un des ennemis de la commune. »

Les libertés de la ville de Moudon, confirmées par le comte Amédée VII de Savoie, disent : « Le marché de Moudon aura lieu le jour du lundi et il sera délivré un sauf conduit à toutes les personnes qui s'y rendront! »

Mais l'autorité communale avait-elle toujours alors la force ou le pouvoir de faire rendre justice au marchand lésé? Il est permis d'en douter!

Sous le régime bernois, les foires étaient autorisées par leurs Excellences de Berne, sur préavis favorable du gouverneur ou bailli; les demandes devaient être adressées par les communes au bailli; avec la demande devait être versée la somme de six florins, valeur, disait-on, devant servir aux frais de la Charte ou timbres. On n'eut généralement pas à se plaindre des gouvernants bernois et de leur générosité à nous accorder des foires et marchés.

Nul n'ignore qu'aujourd'hui, dans nos cantons romands, le droit de foire appartient au pouvoir exécutif.

AUGUSTE MÉRINAT.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 78

SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCÉUR

« A quoi bon, mon ami, te parler plus longuement du crime affreux qui vient de nous séparer? Car, tu le reconnaitras toi-même, à cet enfant, il faut un père. Je ne veux pas qu'il traîne la honte de sa naissance dans le monde; je me souviens trop bien des avanies qu'on nous a faites pour y exposer ce nouvel être. Il y en a déjà assez. Si Michel refuse de l'adopter, je lui crierai son ignoble action à la face de tous; je l'attendrai au coin des rues et je lui jeterai au visage la boue de la ronte. Mais il n'otera pas! Depuis cette heure néfaste, il me craint; sans fausse pudeur, je lui ai expliqué ce que j'attendais de lui. Il faut qu'il m'épouse; toutefois, après le mariage, il pourra retourner tout seul à son moulin, car je n'y mettrai jamais les pieds. Ce sera ma vengeance. »

« J'ai pensé à la mort bien des fois. Mais, en agissant ainsi, je devenais doublement criminelle. D'ailleurs, ma conscience ne m'accuse pas. Dieu connaît mon innocence. »

« Maintenant que tu sais tout, Jean, m'estimes-tu moins, parce qu'un homme exécrable a abusé de mon sommeil? Non, car si ton mépris était possible, je ne t'aimerais plus, je ne t'aurais jamais aimé. C'est pourquoi je suis

sûre de ton amitié, et tu dois consentir à mon projet. Nos destinées se séparent ici. J'obéis à la fatalité, mais à regret, la mort dans l'âme. Une pensée me console: mon Jean peut être heureux encore. Travaille, sois bon et humain; aime Dieu, il bénira tes efforts. Un jour, quand le monde aura oublié nos malheurs qui, à ses yeux, sont des fantômes, nous nous reverrons. Nos cœurs, alors, se rappelleront leur jeunesse, un dernier rayon de joie illuminera encore nos fronts ridés et ensuite... commencera la nuit du tombeau. »

« Adieu! pour toujours peut-être! »

« Celle dont le bonheur était de s'appeler :

» TA VÉRONIQUE. »

— Oh! les infâmes! murmurai-je après avoir achevé la lecture de ces désolantes révélations. Les infâmes! Non, Véronique, il n'y a pas de Dieu! Le bien est un rêve, la vertu un mot; le vice, le mal est tout; il a tout, possède tout! Soyons mauvais donc et vengeons-nous, moi, toi, Véronique, vous tous, les enfants sans famille!

J'étais retournée à Thonne, après une nuit passée dans les bois, en proie aux plus noires pensées, et comme éperonné par le crime dont j'avais été l'unique témoin et par le désir de punir l'homme qui venait d'anéantir mon avenir.

Résolu de mener à bonne fin mes projets de vengeance et connaissant une seule personne à qui je pusse confier

les lettres de Véronique pour que, plus tard, si l'occasion l'exigeait, elles me servissent de justification, je les envoyai à M. Bertrand, lui annonçant mon intention de rester quelques mois absent et le priant de m'ouvrir le paquet que je lui adressais que sur un ordre formel de ma part. Le matin du deuxième jour après la mort de Véronique, je repris le chemin de Saffelen, où j'arrivai vers midi.

Tout le village parlait du fatal événement.

Comme à mon premier retour, j'entrai dans l'auberge du père Bähni, et, le dîner que je m'étais fait servir étant achevé, je me rendis dans mon ancien logement que j'avais voulu conserver, dans l'intention de revenir à Saffelen pour célébrer notre mariage.

On s'inquiéta fort peu de mon apparition inattendue; je ne crois même pas que l'on ait mêlé mon nom à cette mort tragique.

Le lendemain, on transporta le corps de Véronique dans un coin du cimetière.

Quelques personnes assistèrent à ce convoi funèbre. La fosse comblée, je m'agenouillai sur la terre fraîche et je pleurai sur ma vie si triste, mon amour et ma douleur si profonde. Je versai des larmes amères à l'idée du malheur qui poursuivait impitoyablement l'enfant sans famille, ce pauvre déclassé qui, seul au début de l'existence, resta seul encore dans sa marche à travers le monde, exposé toujours au mépris d'une société dont les sympathies sont acquises aux audacieux et aux parvenus. (A suivre.)



TABLE DE TESSIN

environ 15 kg. Fr. 5.50
 5 » 2.20
 par poste contre remboursement.
 Fils de Stefano Notari, Lugano.

vente choucroute

Zaugg, rue de Vevey, A [980]

VENDRE

100 pieds de foin et regain de qualité à consommer sur place; écuries pouvant loger 25 vaches. S'adresser à FRAGNIÈRE, anbergiste, à (H608B) [976]

domaine

ans la Gruyère, bien bâti, 8 poses mas ja-din. S'adresser à Ernest Genoud, 61 rue de Fribourg. (H56F) [64]

Eaux portatifs

EN CATELLES
 TOUTES DIMENSIONS
 chez
 Seydoux, fumiste,
 Grand rue, BULLE [917]

DEMANDE

dans un magasin, un garçon libéré, émancipé des écoles. Entrée par au bureau du journal. [979]

demande

une jeune fille forte et robuste, café-restaurant. S'adresser au bureau du journal. [971]

A louer :

logement, chez Edouard GENIL, au Moléson, Bulle. [978]

A louer :

de la ville, logement de quatre chambres et dépendances; eau de lumière électrique. (350 fr.) Immobilière J. Toffel, Bulle. [982]

A louer :

logement. — S'adresser à Isidore à Bulle. [994]

A louer :

Moléson, joli logement presque neuf, chambres et dépendances. S'adresser à J. Toffel, gérant, Grand-rue, [988]

que de chocolat

BROC

mes gens

des jeunes filles

dévolus à 18 ans. S'adresser tous les jours personnellement, sauf exception. [760]

iage.

Négociant

de toute confiance, propriétaire d'une belle situation, désire faire connaître une personne de confiance et de confiance. La personne qui fera ce n'aurait pas à s'en repentir. S'adresser à H3966 F au casier postal à Fribourg. [991]

CONFÉDÉRATION SUISSE

Fête fédérale des sous-officiers. — La fête centrale de la Société fédérale des sous-officiers aura lieu à Berne en 1903, les 11, 12 et 13 juillet. On compte sur la participation de 4000 sous-officiers de toutes armes.

Berne. — Demain, 1^{er} novembre, aura lieu l'ouverture officielle de la nouvelle ligne de chemin de fer Erlenbach-Zweisimmen.

— Un sourd-muet de Kirchdorf, qui voulait tirer avec un fusil sur des oiseaux, a manipulé l'arme si maladroitement que la décharge l'a atteint en pleine poitrine. Il est mort sur le coup.

Lucerne. — Mercredi après midi, un chasseur a tiré par méprise sur un jeune homme, âgé de 18 ans, qui était monté sur un sapin pour briser les branches sèches. Ce jeune homme a été si malheureusement atteint à la tête qu'il est tombé mort de l'arbre.

Grisons. — Voici le résultat définitif de l'élection au Conseil national dans les Grisons : La majorité absolue était de 7563. M. Décurtins ayant obtenu 7890 voix est élu ; M. Plattner en a obtenu 5660.

Genève. — A la suite d'une assemblée des radicaux-libéraux fribourgeois domiciliés à Genève, tenue samedi soir à la Brasserie Guillaume-Tell, il a été décidé de former une association radicale fribourgeoise et un Comité a été constitué immédiatement.

— Lundi soir, une dame a été tuée par un tramway sur la route d'Onex. La victime a été heurtée si violemment qu'elle a été prise sous les roues et que la voiture a déraillé et s'est mise en travers de la route.

— Bertoni et Steinegger, qui étaient encore en prison, ont été mis en liberté moyennant un cautionnement de 5000 fr. chacun.

ÉTRANGER

France. — Le Conseil des ministres a décidé de supprimer le traitement du cardinal Perraud, évêque d'Autun, qui a publié un discours hostile au gouvernement.

— Il est certain maintenant que le roi d'Angleterre viendra en France le mois prochain et y séjournera pendant quelques jours, au moment des régates internationales, du 8 au 13.

Le roi viendra sur le *Victoria and Albert* et fera quelques croisières sur la côte d'Azur.

— *L'Éclair* publie une lettre de l'ex-roi du Dahomey, Behanzin, adressé à M. Gerville-Réache, député de la Martinique. Le roi Behanzin atteste son amitié pour la France et son dévouement et demande à rentrer dans ses Etats.

M. Gerville-Réache a transmis cette lettre au gouvernement, faisant appel à sa bonté et à sa générosité.

— Le banquier Boulaine, ce fameux escroc qui s'est échappé des mains de la police il y a une huitaine de jours, a été arrêté lundi soir à Bois-Colombes ; il a été immédiatement ramené à Paris.

— On a trouvé dans un recoin obscur des Champs-Élysées, à Paris, derrière le Petit-Palais, une femme très élégamment vêtue se tordant dans d'atroces souffrances. Près d'elle, une bouteille vide, un couteau et un sac en cuir contenant 50,000 fr. en billets.

On l'a portée d'abord à l'hôpital Beaujon où l'on a reconnu qu'elle s'était empoisonnée avec de l'acide phénique ; elle est morte peu après.

Italie. — On annonce que le pape vient d'ordonner que l'on prépare à sa signature une bulle pour réformer en tout le système des annulations du mariage catholique. Ce document effacera tous

les précédents. Toutes ces annulations seraient gratuites pour tout le monde.

Voilà qui prouverait que rien n'est inutile en ce monde, même les escrocs, puisqu'il a fallu le scandale Civet-Rosenberg pour provoquer une réforme au Vatican.

— Le médecin du Pape, le Dr Lapponi, est malade. Son collègue, le Dr Mazzoni, va lui faire l'opération de l'appendicite. Deux fois la journée, le Pape a fait prendre des nouvelles du malade.

Allemagne. — Lundi soir a eu lieu, au Théâtre-Royal, la première représentation de la troupe Sarah Bernhardt. L'excellente tragédienne s'est montrée pour la première fois aux Berlinoises, dans le rôle de *Fédora*. La salle était absolument comble et le succès de la tragédienne a été éclatant. La sincérité et la puissance du jeu ont fait une profonde impression sur le public de choix qui assistait à cette première représentation.

De nombreux bouquets, dont plusieurs portaient des rubans tricolores, lui ont été remis.

L'empereur, le prince héritier de Danemark et l'impératrice ont assisté mardi à la représentation de *la Tosca*. Au troisième acte, Mme Sarah Bernhardt, qui s'était surpassée, a provoqué la plus violente tempête de bravos qu'ait jamais entendue Berlin. L'empereur, à la fin du spectacle, est revenu trois fois au bord de sa loge pour applaudir. Il paraissait enthousiasmé.

Au dehors, une foule d'un millier de personnes stationnait devant la porte. Les sergents de ville à cheval étaient impuissants à la contenir. Elle criait : « Vive Sarah ! Vive la France ! »

Cela ne s'était jamais vu à Berlin.

— La principauté de Schwarzbourg-Rudolfstadt devra compter désormais avec les socialistes qui possèdent, à la Diète, 8 mandats sur 16.

Le *Vorwärts* dit qu'aucune mesure législative ne pourra être votée sans l'agrément des socialistes.

La situation est analogue à la Diète de Saxe-Cobourg et dans les autres Etats de Thuringe, à la suite des élections qui viennent d'avoir lieu.

— A Woischwitz, la femme d'un ouvrier a empoisonné ses trois enfants, âgés de 7, 9 et 11 ans, puis s'est empoisonnée à son tour.

Autriche-Hongrie. — Le Dr Auer, l'inventeur du manchon d'éclairage qui porte son nom, est actuellement dans un état désespéré. Il se trouve en son château de Styrie. Il laissera naturellement, derrière lui, une immense fortune due à sa simple mais géniale invention.

— Le baron Nathaniel de Rothschild vient de donner un million de couronnes à la polyclinique de Vienne, pour venir en aide à cette institution qui rend de si grands services. Elle contient 140 lits qui sont toujours occupés par des malades et notamment par des pauvres.

Angleterre. — Le roi a fait samedi la grande promenade qui n'avait pu avoir lieu pendant les fêtes du couronnement. Le souverain était vêtu de l'uniforme de feld-maréchal. Les généraux boers ont assisté à la procession, de l'estrade de la National Gallery sur laquelle ils se trouvaient. Il y a eu grande réception à l'hôtel de ville et un banquet de 1800 couverts a été servi.

— Les officiers boers Krutzinger, Fouché et Joubert ont été, lundi, au cours d'une conférence donnée à Cambridge, l'objet de manifestations hostiles.

La foule a lancé des pierres contre les officiers et a attaqué leurs voitures. La police a dû intervenir.

— Le gouverneur de l'île de St-Vincent télégraphie que la situation a beaucoup empiré dans l'île et que le périmètre dans lequel on se trouve en sécurité a considérablement diminué depuis le commencement du mois.

— On télégraphie de Rotterdam au *Figaro* que le général De Wet s'embarquera mardi prochain, à Southampton, pour l'Afrique du Sud. Il fera connaître avant son départ les raisons qui le déterminent à ne pas prolonger son séjour en Europe.

Amérique centrale. — Suivant un télégramme publié par le *Herald*, le volcan de Sainte-Marie, au Guatemala, serait en éruption. De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans tout le Guatemala et, mardi matin, à 5 heures, des détonations ont été entendues jusqu'à 50 milles au loin. Les habitants ont dû abandonner les villes, les villages et les plantations situées en arrière de Ste-Marie.

Canada. — On mande de Montréal au *Morning Post*, le 27 octobre :

« La moisson est tellement abondante dans le Manitoba qu'on n'a pas assez de bras pour battre le blé. On offre jusqu'à cinq dollars par jour pour avoir des batteurs expérimentés, mais on n'en trouve pas. »

Indo-Chine. — Un télégramme annonce que le vapeur anglais *Soang Loong*, allant de Singapore à Amoy, avec une cargaison de riz, a été pris par un typhon dans les eaux de Swatow et a coulé avec tout l'équipage, ainsi qu'avec 800 coolies qui se trouvaient à bord.

CANTON DE FRIBOURG

Invention. — La *Liberté* annonce que M. Charles Favre, instructeur-maréchal à Fribourg, a fait la découverte d'un mouvement-balancier fonctionnant sans arrêt.

Cette invention fait honneur à M. Favre. Le système trouvé est d'une absolue simplicité et sa marche est régulière et assurée. Cette découverte est appelée à rendre de grands services aux personnes s'occupant d'études mécaniques et d'horlogerie.

Fruits. — La gare de Morat a expédié cet automne 12 wagons de fruits, dont la moitié de fruits de table et la moitié de fruits à cidre. Le cours de ces derniers a été de 6 fr. par 100 kg. ; pour les fruits de table, le prix moyen a été de 12 fr. Cela constitue une recette de passé 10,000 francs pour les arboriculteurs moratois.

Ecrasé. — Lundi soir, dans la forêt de La Comb, près de Treyvaux, un vieillard septuagénaire, du nom de Jean Sciboz, qui confectionnait des fagots, a été atteint par la chute d'un arbre que son petit-fils et un autre jeune homme abattaient. Il a expiré deux heures plus tard.

Brûlée vive. — Mme Félicite veuve de Félix Monney, ancien instituteur à Châbles, âgée de 73 ans et vivant seule, a été trouvée morte samedi matin dans le corridor de son appartement ; son corps était affreusement brûlé. Une boîte d'allumettes trouvée à côté d'elle fait supposer qu'elle aurait mis le feu à ses habillements en allant fermer la porte de la maison.

Incendies. — Le feu s'est déclaré dans la nuit du 27 au 28 à Wellenried (Essert), dans l'ancienne tannerie, qui a été en partie consumée.

— Un incendie, qui a éclaté hier matin, jeudi, vers 3 h., a réduit en cendres le moulin-scierie situé au centre du village de Cheiry et appartenant à M. Dubey, Séraphin. Le mobilier, qui n'était pas assuré, est resté en partie dans les flammes. Grâce à l'abondance de l'eau, au temps calme, à la bonne organisation du corps des pompiers et à la présence d'une pompe de Granges-Marnand demandée par téléphone, on a pu préserver les bâtiments voisins. La cause du sinistre est inconnue.

Bulletin du 2
Charbon sym
Rouget et p
1 ét., 1 péri ; V
1 ét., 1 s. — To

Cours du s
tent le territoire
n'ont pas encore
avies que les co
ceront le lundi
Ces cours son

Nominatio
brevets.—Le
Desbiolles, à Bu
de Saulgy.
Ensuite d'exa
trice à l'école
Mlles Mathilde
ces à Bulle.

Remercie
du Pâquier se f
cier chaleureuse
Tour, Bulle, B
qui ont prêté le
lors du récent i
de cette commu
ment contribué
désastre.
Le Pâquier,
Au
Le s
(Signé :) F

Décès. —
Roche, est décé
maladie et ma
avoir bien réus

Impruden
Peintre italien,
(Tessin), était c
ture des consol
trique du C.B.
A l'endroit où
traverse la voi
malgré les aven
tellement appr
distant pourta
première, qu'il
constatations
veyse, le corps
où l'infortuné a

CHRO
Contre la di
Pour les veaux
un verre de vi
sence de téréb
petite bouteille
faire absorber
toujours réussi
Pour la diar
d'œuf, le batt
neige ; le mett
ment tiède et l
S'il est jeune,
âgé, il y aura
tre deux blanc

Bulletin sanitaire du bétail
du 20 au 26 octobre 1902.

Charbon symptomatique : Grandvillard, 1 b. p.
Rouget et pneumo-entérite du porc : Sévaz,
1 ét., 1 péri; Villaranon, 1 ét., 7 péri; Attalens,
1 ét., 1 s. — Total, 3 ét., 8 p. péri, 1 p. s.

GRUYÈRE

Cours du soir. — Les jeunes gens qui habitent le territoire de la commune de Bulle et qui n'ont pas encore subi l'examen des recrues, sont avisés que les cours de perfectionnement commenceront le **lundi 3 novembre**, à 7 1/2 h. du soir. Ces cours sont absolument obligatoires.

(Communiqué.)

Nomination et renouvellement de brevets. — Le Conseil d'Etat a nommé M^{lle} Alice Desbiolles, à Bulle, institutrice à l'école primaire de Saulgy.

Ensuite d'examens subis, les brevets d'institutrice à l'école primaire ont été renouvelés à Mlles Mathilde Dacry et Cécile Strebelle, institutrices à Bulle.

Remerciements. — Le conseil communal du Pâquier se fait un agréable devoir de remercier chaleureusement les corps de pompiers de La Tour, Bulle, Broc et Gruyères, et les personnes qui ont prêté leur énergique et précieux concours lors du récent incendie qui s'est déclaré au village de cette commune, et qui ont ainsi très puissamment contribué à empêcher un bien plus grand désastre.

Le Pâquier, le 27 octobre 1902.

Au nom du conseil communal,
Le secrétaire : Le syndic :
(Signé) : F. GILLET. LUCIEN PASQUIER.

Décès. — M. Félix Bongard, syndic de La Roche, est décédé mercredi soir, après une longue maladie et malgré une opération qui paraissait avoir bien réussi.

Imprudence fatale. — Un jeune ouvrier peintre italien, dont les parents habitent Sessa (Tessin), était occupé hier matin, jeudi, à la peinture des consoles des poteaux de la conduite électrique du C.-B.-M., entre la Verrerie et Semsales. A l'endroit où le courant de l'Usine de Montbovon traverse la voie ferrée, l'imprudent jeune homme, malgré les avertissements de son compagnon, s'est tellement approché de cette dernière conduite, distante pourtant d'une vingtaine de mètres de la première, qu'il a été fondroyé du coup. Après les constatations légales de la préfecture de la Veveyse, le corps a été amené dans la soirée à Bulle où l'infortuné avait son domicile.

CHRONIQUE AGRICOLE

Contre la diarrhée des veaux et des poulains. — Pour les veaux, il faut prendre deux jaunes d'œufs, un verre de vin blanc et une cuillerée à café d'essence de térébenthine; mettre le tout dans une petite bouteille; agiter fortement le mélange et le faire absorber au veau malade. Une seule dose a toujours réussi.

Pour la diarrhée des poulains, prendre un blanc d'œuf, le battre jusqu'à ce qu'il devienne bien en neige; le mettre dans un demi-litre d'eau légèrement tiède et le faire prendre au poulain malade. S'il est jeune, cette dose suffit; s'il est un peu âgé, il y aura lieu de doubler, c'est-à-dire de mettre deux blancs d'œufs dans un litre d'eau.

VARIETES

LE JARDIN DES MORTS

Mais, par les morts muets, par les morts qu'on oublie,
Moi rêveur, je me sens regarder fixement.

VICTOR HUGO.

J'aime parfois rêver seul dans un cimetière;
Je resterai ainsi, pensif, une heure entière,
A regarder le sommeil des défunts.
Je songe l'œil ouvert et l'oreille attentive,
Tandis que, mollement, dans mes cheveux arrive
Un frais zéphir chargé de doux parfums.

Là, plus de jeux bryants, plus de sombres querelles,
La Mort sur ces tombeaux étend ses noires ailes;
Plus de joyeux ni de méchants propos,
Devant l'ange éternel tout se courbe, tout se ploie;
Plus de haine, d'amour, de douleur ni de joie,
C'est le séjour du calme et du repos.

Et je marche absorbé, recueilli, tête nue,
Par le respect pour la Mort, la sinistre inconnue
Qui doit aussi m'emporter quelque jour.
En contemplant les croix avec mélancolie,
A ces chers disparus que l'égoïsme oublie,
Je viens, discret, dire un pieux bonjour.

ROGER DELCOUR.

Concours de ballons. — Le plus grand « concours de ballons » qui ait jamais eu lieu se fera à St-Louis, Missouri (Etats-Unis d'Amérique), pendant la durée de l'Exposition internationale de 1904.

Durant des siècles, l'homme fut sans cesse en lutte avec les éléments, son but étant d'arriver à la construction d'une machine capable de se maintenir et de se diriger dans les airs. Depuis quelques années, les efforts des inventeurs furent stimulés par les essais, plus ou moins couronnés de succès, de quelques savants, tels que M. Hiram Maxim, le comte Zeppelin et, plus récemment encore, par la réussite incontestable des expériences du jeune aéronaute brésilien, Santos-Dumont.

Jusqu'ici les efforts tentés pour arriver à la solution de ce problème si passionnant ne furent qu'individuels et bien souvent des expériences qui paraissent devoir réussir ont malheureusement dû être abandonnées faute de secours financiers ou de sympathie de la part du grand public.

La direction de l'Exposition de 1904 croit que le moment est enfin venu de donner une impulsion forte et sérieuse à la question de la navigation aérienne, pour en démontrer la possibilité ou pour prouver irrévocablement que la solution de ce problème n'est pas encore trouvée.

C'est dans ce but que le comité de l'Exposition a organisé un concours qui aura lieu pendant l'été de 1904, et il offre aux vainqueurs de nombreux prix, dont le chiffre total s'élève à un million de francs.

Un Grand Prix de cinq cent mille francs sera décerné au concurrent qui aura fait trois fois le tour de la piste convenue, dans le temps le plus court et en se conformant aux conditions prescrites.

La piste affectera la forme de la lettre « L », et des ballons captifs indiqueront les extrémités, ainsi que l'angle formé par l'intersection des deux lignes. C'est de cet angle que se fera le départ. L'aéronaute se dirigera alors, à son gré, vers l'un ou l'autre des ballons captifs indiquant les extrémités de la piste, il contournera le ballon, reviendra à son point de départ pour se diriger vers l'autre extrémité de la piste où il contournera le ballon captif, mais dans le sens contraire du tour exécuté près du premier aérostat, c'est-à-dire qu'il devra passer à droite de l'un et à gauche de l'autre.

D'autres concours, tous dotés de prix magnifiques, seront aussi organisés pour les ballons ordinaires. Tout ballon pouvant porter au moins une personne, et de quelque genre qu'il soit, sera admis à ces concours.

Les différents prix seront attribués comme suit :
1° A celui atteignant la plus haute altitude en partant du terrain de l'Exposition;

2° A celui restant le plus longtemps dans les airs, en partant du terrain de l'Exposition;

3° A celui qui atterrira le plus près possible du monument de Washington D. C., le départ devant avoir lieu du terrain de l'Exposition;

4° Pour la plus longue distance, parcourue en n'importe quelle direction, d'un seul vol, le départ ayant lieu du terrain de l'Exposition.

Des prix importants seront également attribués à des concours de moteurs et d'appareils de ballon dirigeable.

En un mot, l'Exposition universelle de St-Louis désire stimuler tous les efforts en ouvrant des concours, généreusement dotés de prix très élevés, pour tous les instruments ou matières pouvant en quelque façon contribuer à la découverte de la solution de la question de la navigation aérienne.

M. Marconi, l'inventeur de la télégraphie sans fil, et M. Santos-Dumont, le jeune aéronaute brésilien, feront à l'Exposition de St-Louis une série d'expériences consistant à tenir le ballon en communication avec la terre au moyen des appareils Marconi. A cet effet, le ballon de M. Santos-Dumont sera pourvu du plus léger de ces appareils, et l'aéronaute communiquera avec le sol pendant toute la durée de son voyage aérien.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire des chasseurs, intéressante plaquette éditée par MM. Ch. Petitpierre & fils, Neuchâtel. — Prix : 60 centimes.

Le contenu de ce dictionnaire peut se résumer ainsi : définition claire et précise des termes de chasse usités dans nos pays; aperçu monographique de la faune; protection du gibier, destruction des animaux malfaisants; règles élémentaires des droits, usages et convenances entre chasseurs; conseils et renseignements; signaux à la corne (initiation méthodique), etc., etc.

A ces divers points de vue, Jean des Ravières, l'auteur de cet ouvrage, aura conquis une place non seulement dans la poche où tous les chasseurs serrent leurs papiers précieux, mais en général auprès de tous ceux qu'intéresse ce sport si ancien, pittoresque et passionnant qui bien peu a fait naître d'écrits, mais beaucoup a fait parler : la chasse.

Sillon romand, avec ses deux suppléments, 2 fr. 60 par an, à Estavayer.

Sommaire du N° du 1^{er} novembre 1902.

Les tourteaux et l'alimentation des vaches laitières. — Cultures fourragères : Etablissement fédéral d'essais et de contrôle de semences, à Lausanne : Trèfles étrangers (suite). — Les accumulatives d'azote. — Fécondation par les insectes. — Elevage : L'âge du cheval. — Race des Franches-Montagnes. — Agriculture générale : Triage des semences — Destruction des chardons. — Laiterie : Pour donner au beurre un goût exquis. — Remède contre le goût de rance. — Cultures maraîchères : La hernie du chon. — Floriculture : Destruction des vers de terre. — Horticulture : La fraise Sulpice Barbe. — Aviculture : Race de Hondan. — Engrais : Semoir à engrais. — Chronique : Ecole pratique de fromagerie à Moudon. — Médecine vétérinaire : La gale sarcoptique du cheval.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Entre frère et sœur : Odile se fâche parce que son frère Lucien l'a appelée familièrement « ma petite fouine ».

— Je ne veux pas que tu me donnes des noms de bêtes !

— C'est entendu, je ne te donnerai plus de ces vilains noms; et pour te consoler voilà une praline. Tiens, croque Odile.

MISES

Jeudi 6 novembre prochain, dès 9 1/2 heures du matin, l'Office des pouranites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, au bout de la Promenade, à Bulle, une caisse ferraille, scies, tridents, pelles, 15 boîtes graisse de char, réchauds, statues, chapeaux, etc. Prix défiant toute concurrence. Bulle, le 31 octobre 1902. 1006] (H627B) L'Office des poursuites.

MISES DE BOIS

Lundi 10 novembre prochain, la commune de Vuadens exposera en vente, par voie de mises publiques, une certaine quantité de plantes abattues ou déperissantes, ainsi que des lots de billons préparés se trouvant dans les lignes de division. Rendez vous, avec sac garni, à 9 heures, à l'Adrey. Vuadens, le 28 octobre 1902. 999] Le Secrétariat communal.

Mises d'immeubles.

Les bois d'Henri Ducas exposeront en vente, aux enchères publiques, les immeubles exceptionnellement bien situés qu'ils possèdent à Bulle, rue de la Sionge, consistant en une grange et buanderie, un vaste jardin d'environ 100 perches et un pré de 347 perches. Les mises auront lieu à l'hôtel des Alpes, lundi 3 novembre, dès 2 heures de l'après-midi. Pour l'hoirie Ducas: H. PASQUIER, not. 985]

Domaine à vendre.

A vendre, pour cause de départ, le joli domaine de Pratz-Sevy, à 10 minutes du village de Treyvaux, de la contenance de 13 poses de bon terrain, tout à foin et regain, en un seul mas, bâtiment en bon état, eau intarissable. Prix: 12,500 fr. On désire payer au comptant. S'adresser à Louis FROSSARD du Pontet, à Romanens. (H612B)[981

Mises de bétail.

Le lundi 3 novembre prochain dès 1 heure du jour, Tobie Mouret, à Sâles, vendra en mises publiques 3 vaches prêtes au veau et bonnes laitières et 2 génisses dont une portante. Paiement comptant. 992] Pour Tobie Mouret: Onx, huissier.

Fabrique de chocolat BROC

On engage des jeunes gens et des jeunes filles de 14 ans révolus à 18 ans. Se présenter tous les jours personnellement, dimanche excepté. [750

MONT-D'OR

Boîtes à kg. 2-2,500. J. SEYDOUX fils, Bulle. 984]

Arbres fruitiers.

On trouvera toujours chez le soussigné, comme ces années précédentes, un beau choix d'arbres fruitiers à des prix très modérés. Victor DAFFLON, Hôtel de Ville, Broc. 988](H613B)

Cours de danse.

Le soussigné, ancien maître de danse à Bulle, avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il commencera un cours le 23 novembre, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Prière de s'adresser chez M. Oswald Gex, tenancier. Joseph Gschwind, maître de danse. 1000]

Fourneaux et baignoire d'occasion.

A vendre à bas prix, 2 fourneaux inextinguibles à coke ou anthracite, ainsi qu'une jolie baignoire en zinc presque neuve. S'adresser chez Auguste PEYRAUD, à Bulle. (H618B)[1003

On demande

un domestique fromager pour la laiterie de Rueyres-Treyfayes. S'adresser à la laiterie de Vaulruz, sans indemnité de route. [1001

A l'occasion de la Toussaint : Reçu un magnifique choix de COURONNES MORTUAIRES PERLES ET MÉTAL

Prix modérés.
Vve Louise HAFFEN, Bulle,
succ. de M^ls PROGIN

1004](H622B)

AU BAZAR GRUYÉRIEN

E. Hausherr, Bulle.

Grand choix de draperie et confections pour hommes.

Spécialité de manteaux et pèlerines. Flotteur garanti imperméable.

Echantillons à disposition. [998



Mise de chevaux.



Le dépôt de remonte fédéral de cavalerie vendra mardi le 11 novembre prochain, à ROMONT, dès 1 heure de l'après-midi, près les écuries de l'hôtel du Cerf, 10 chevaux réformés.

Les chevaux se paient comptant.

1002](OH9803)

Dépôt de remonte de cavalerie.

GRANDE CHAPELLERIE TOBIE BEC GRAND'RUE 32 BULLE



La mieux assortie dans tous les genres et venant le meilleur marché, avec CONFORT-MATEUR à disposition des clients. Chapeaux feutre poil en toute couleur et de toute forme, de 5 fr. 50 à 12 fr. Chapeaux mérinos en toute couleur et de toute forme, de 2 fr. 75 à 5 fr. 80.



Articles de bazar à 1 fr. 25 1 fr. 45 1 fr. 75, 2 fr. et 2 fr. 50. Magnifique choix de bérets pour fillettes et garçons, dernière nouveauté, d'une maison parisienne.

Casquettes en tous genres, bonnets fauce et fourrures, gilets de chasse, blouses coton pour hommes depuis 2 fr. 50, en fil garanti depuis 5 fr. 80. [856

Fabrique et réparation de parapluies.

Hôtel des Maçons, à Fribourg.

Le soussigné avise l'honorable public que, dès ce jour, il dessert l'hôtel des Maçons, à Fribourg.

Restauration à toute heure. — Vins de premier choix.

Seuls jeux de quilles couverts à douves et asphalte avec éclairage électrique et chauffés en hiver.

Par un service soigné et des prix modérés, il espère mériter la confiance des clients.

Léon Pasquier-Francey,

ancien tenancier de l'hôtel des Trois-Couronnes (les Halles), BULLE

989](H3910F)

Photographie.

L'atelier de photographie Ch. AUDEGON, rue de la Sionge, à Bulle, est ouvert toute l'année le premier dimanche et à la foire de chaque mois. (H601F) La pose se fait également bien par tous les temps. — L'atelier est chauffé. [995

GRAND PRIX PARIS 1900

CHOCOLAT SUCHARD CACAO

LE GOÛTER C'EST L'ADOPTER

Joli domaine

à vendre, dans le Gruyère, bien bâti, 8 poses en un seul mas jardin. S'adresser à Ernest Genoud, 61 rue de Lausanne, Fribourg. (H56F)[64

FOURNEAUX PORTATIFS EN CATELLES

DE TOUTES DIMENSIONS chez Jos. Seydoux, fumiste, Grand rue, BULLE [917



Succursale à Berne - Hirschengraben - Wallgasse

Mariage.

Négociant d'un âge mûr, de toute confiance, propriétaire, d'une belle situation, désire faire connaissance d'une personne de confiance et ayant quelque argent. La personne qui fera connaissance n'aurait pas à s'en repentir. Offres sous H3966 F au casier postal N° 11.214, à Fribourg. [991



A VENDRE

13 à 15 000 pieds de foin et regain de première qualité à consommer sur place; deux belles écuries pouvant loger 25 vaches. S'adresser à FRAGNIÈRE, anbergiste, à Gumefens. (H608B)[976

A VENDRE

une belle jeune truie de forte taille. S'adresser chez J. DUFASQUIER, boucher, à La Tour-de-Trême. [996

ON DEMANDE

pour aider dans un magasin, un garçon de la localité, émancipé des écoles. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du journal. [979

On demande

des apprenties-tailleuses. S'adresser Mlle CHABRIER, maison M. Torriani, rue de Vevey, Bulle. [997

A louer :

Un logement, chez Edouard GENIL-LOUD, rue du Moléson, Bulle. [978

A louer :

Un magasin bien situé, avec arrière-magasin et logement si on le désire. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1006

Choix de Cartes de visite à l'imprimerie de la Gruyère.

BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR



ABONNEMENT

Suisse: . . . 1 a
Étranger: . . . 1 a
payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne aux bureaux de

Bulle

CONF

Simplon. — plon a deman nel soit prolo les difficultés

Les ballon à faire des so vées de l'atm emploie des d'un diamètre mètres et des tent automati sion des couc déjà atteint c tres; on y re ture de 60° à

Le 6 nove lancera à B parc d'aéros observeront priées d'en a graphique de La distanc ne dépassera veront un de prendre com jointes au pa mer exactem

Berne. 55 ans, M. Imier. Il s'é 8 jours et av

A VENDRE

une belle jeune truie de forte taille. S'adresser chez J. DUFASQUIER, boucher, à La Tour-de-Trême. [996

ON DEMANDE

pour aider dans un magasin, un garçon de la localité, émancipé des écoles. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du journal. [979

On demande

des apprenties-tailleuses. S'adresser Mlle CHABRIER, maison M. Torriani, rue de Vevey, Bulle. [997

A louer :

Un logement, chez Edouard GENIL-LOUD, rue du Moléson, Bulle. [978

A louer :

Un magasin bien situé, avec arrière-magasin et logement si on le désire. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1006

Choix de Cartes de visite à l'imprimerie de la Gruyère.

BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR